



FBD/REP/F

Rapport Annuel

sur les travaux du
Centre International de
Déminage Humanitaire
Genève

2002

Table des matières

Intoduction	3
Présentation générale	6
Les activités dans les stratégies et les procédures d'action anti-mines	6
Examen final des projets et études achevés	6
Projets en cours	7
Etudes prévues	8
Le soutien et l'assistance opérationnelle	8
Le Système de gestion de l'information pour l'action anti-mines (IMSMA)	8
Les normes internationales de lutte contre les mines (IMAS)	11
La diffusion d'informations techniques	12
La technologie de déminage	12
Les chiens détecteurs de mines	13
Les déploiements	14
L'évaluation et l'appréciation	15
Les activités de conseil	15
Réunion internationale des directeurs et conseillers de programmes de déminage	16
La Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel	17
Le programme de travail entre les sessions 2001-2002	17
L'Unité d'appui à l'application de la Convention (ISU)	17
Le programme de parrainage	18
Direction et organisation	18
Le Conseil de fondation	18
Le Conseil consultatif	19
Les accords de coopération	19
L'organisation interne	19
Aperçu financier	20
Le budget général	20
Le fonds du programme de parrainage	20
Le Fonds d'affectation spécial de l'ISU	20
La vérification externe des comptes	20
Liste des abréviations	21

Introduction

L'année 2002 a revêtu une importance particulière pour le Centre, car elle a mis un terme à sa première stratégie trisannuelle (2000-2002). Il convient donc de traiter brièvement de l'ensemble de la période avant de souligner les faits qui se sont produits en 2002.

La stratégie 2000-2002

La stratégie 2000-2002 s'est révélée une ligne de conduite solide pour le Centre. Les trois piliers — à savoir : 1) les stratégies et procédures d'action antimines; 2) le soutien et l'assistance opérationnelle; 3) la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (dit aussi « Convention d'Ottawa ») et le protocole II (modifié) de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de certaines armes classiques (CCW) — ont défini la mission du Centre et servi de base aux décisions opérationnelles. Si des politiques plus précises ont été mises au point dans de nombreux domaines, il n'a pas été nécessaire d'apporter de grands changements à la stratégie elle-même.

Pendant cette période, des résultats d'importance ont été obtenus dans tous les domaines d'activité du Centre, en particulier la publication d'études, l'élaboration de normes internationales de lutte contre les mines (International Mine Action Standards, IMAS) selon les termes du mandat confié par les Nations Unies et la mise au point du Système de gestion de l'information dans la lutte contre les mines (Information Management System for Mine Action, IMSMA) initialement projet pilote, devenu une plate-forme internationalement utilisée. La formation a également commencé dans de nombreux domaines suite aux recherches entreprises. Des experts ont fréquemment apporté leur savoir-faire dans des programmes sur le terrain ou dans d'autres organisations. Parallèlement diverses évaluations ont été effectuées.

Au début, le rôle du Centre, aux termes de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, s'est limité à un appui administratif. Toutefois, après la 3^{ème} Assemblée des Etats parties à la Convention à Managua, en 2001, son rôle s'est modifié du tout au tout lorsqu'il a reçu mandat d'instituer une Unité d'appui à l'application de la Convention. De plus, le rôle plutôt flou du Centre dans le cadre du II^{ème} protocole (modifié) de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de certaines armes classiques (CCW) a pu être clarifié, et le Centre a été en mesure d'apporter une solide contribution dans certains domaines techniques.

L'interaction du Centre avec d'autres institutions s'est développée de manière significative. Le rôle du CIDHG en tant que partenaire international actif a été reconnu; les tensions des premiers temps, notamment avec le Service de lutte contre les mines des Nations Unies (UNMAS) et les ONG, se sont relâchées, et des relations de travail méthodiques ont pu s'établir. Dans certains cas, comme avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Organisation des Etats Américains (OEA), des arrangements formels ont été conclus, mais le Centre n'a pas considéré la signature d'accords avec d'autres institutions comme une tâche prioritaire.

Des changements importants sont également survenus dans la direction et l'organisation du Centre. En 2001 déjà, le CIDHG a modifié sa structure et rationalisé en conséquence ses procédures internes. Ces changements se propo-

saient de mieux répondre aux objectifs définis dans la stratégie. L'identité du CIDHG est celle d'une institution travaillant comme une entreprise commerciale, mais au profit des victimes de mines. Le personnel a presque doublé au cours des trois dernières années pour répondre à une charge de travail accrue. Le budget du Centre a également connu une forte augmentation pendant la période considérée.

En 2001, un processus de révision interne a débuté pour élaborer une nouvelle stratégie 2003-2005. Au cours de ce processus le Conseil de Fondation a exprimé sa satisfaction à propos du développement du Centre et a constaté qu'il n'y avait nul besoin de procéder à un changement de fond. Néanmoins, trois modifications ont été faites : accent sur l'importance de l'assistance opérationnelle; accroissement de la participation au développement des capacités locales; et intégration du mandat donné par les Etats parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel ainsi que du rôle du Centre dans le cadre de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de certaines armes classiques (CCW). La nouvelle stratégie a été approuvée par le Conseil de fondation fin 2002.

L'année 2002

L'année 2002 a été marquée par une série de développements qui méritent une attention particulière :

2002 a notamment vu la conclusion d'un nombre plus important d'études et de projets de recherche, comme les nombreuses publications en témoignent. La plupart des recherches sont suivies d'une partie pratique, sous forme de manuels, normes, logiciels ou formation à dispenser. Il reste encore un bon nombre de projets en cours ou de travaux qui vont être entrepris sous peu.

Le système IMSMA fonctionne dans quelque 28 pays/régions et couvre 80 % des programmes de déminage dans le monde. L'appui, l'entretien et la formation prennent de plus en plus d'importance pendant que se poursuit le développement des logiciels. Les activités de formation de l'IMSMA ont été transférées de Zurich à Genève, et la planification d'un tout nouveau logiciel a commencé (IMSMA.ng/nouvelle génération). La coopération avec les Nations Unies sur la gestion de l'information est étroite et bonne. L'IMSMA devrait demeurer pendant longtemps encore le projet le plus important du Centre.

A la fin de 2002, 27 normes internationales de lutte contre les mines (IMAS) élaborées par le CIDHG ont été approuvées par la commission compétente des Nations Unies. Cinq autres sont actuellement près d'être finalisées. Un programme offre des informations concernant les normes et leur utilisation aux personnes actives sur le terrain. Les normes sont devenues un outil d'usage courant. On observe un large intérêt pour un programme de mise en œuvre portant essentiellement sur l'adaptation des normes IMAS à des situations régionales ou nationales spécifiques.

Le présent rapport annuel énumère un grand nombre de services d'expertise, d'appréciations et d'évaluations, notamment le premier Catalogue sur l'équipement mécanique de déminage qui a été publié en 2002.

L'Unité d'appui à l'application de la Convention (Implementation Support Unit, ISU) est devenue opérationnelle au début 2002; elle a considérablement modifié

et renforcé le soutien apporté aux Etats parties. Un rapport établi par le Directeur à l'occasion de la 4^{ème} Assemblée des Etats parties relate en détail ces activités. Le CIDHG a maintenu son soutien traditionnel à la préparation des travaux intersessionnels, à d'autres réunions, ainsi qu'au programme de parrainage.

Le rôle du Centre quant à la CCW a changé pendant la période considérée: par des présentations et l'élaboration de documents de travail, il a contribué aux travaux en cours sur les débris explosifs de guerre et les mines autres que les mines antipersonnel. Le CIDHG, qui n'a aucun rôle politique, veut faciliter le travail des délégations en leur fournissant des informations techniques objectives.

Le rapport de l'année dernière déclarait que les effectifs du Centre restaient modestes et avaient moins progressé que ses tâches ou que son budget : cette constatation est toujours valable. De même, la coopération avec d'autres institutions reste d'un intérêt crucial. Signalons un changement important dans l'organisation, à savoir la création d'un Centre régional de soutien (Regional Support Centre, RSC) pour les Amériques à Managua. C'était un projet pilote. L'évaluation conduite après six mois de mise en oeuvre a été positive, et l'on prévoit donc d'ouvrir en 2003 d'autres Centres régionaux de soutien.

S'il est parfois difficile de trouver un financement pour des tâches ou des projets spécifiques, la base financière du Centre est saine. Les comptes ont fait apparaître à la fin de l'année un solde positif de CHF 5,398, avec un report important pour les projets en cours.

Le Centre est bien préparé pour relever les défis lancés aux termes de la nouvelle stratégie. L'excellent travail et l'engagement du personnel permettront d'atteindre les buts avec succès.

Genève, 28 mars 2003

Ambassadeur Martin Dahinden
Directeur

Présentation générale

1. L'année 2002 a été marquée par la création de l'Unité d'appui à l'application de la Convention (Implementation Support Unit, ISU) et par l'établissement du premier Centre de soutien régional (Regional Support Centre, RSC) à Managua (Nicaragua). De plus, le CIDHG a renforcé son soutien opérationnel et ses activités de recherche, maintenu ses efforts de diffusion du Système de gestion de l'information dans la lutte contre les mines (Information Management System for Mine Action, IMSMA) et effectué des missions d'évaluation et d'appréciation. En outre, il a apporté son aide à la tenue de deux sessions des Comités permanents de la Convention et accueilli la cinquième Réunion annuelle des directeurs et conseillers de programmes antimines organisée par le service de lutte contre les mines des Nations Unies (UNMAS).

Les activités dans les stratégies et les procédures d'action antimines

2. Le CIDHG a poursuivi ses recherches visant à fournir des indications et un soutien aux programmes d'action antimines sur le terrain. Ces études sont effectuées à la demande des intéressés et financées par les donateurs en fonction de chaque projet.

Examen final des projets et études achevés

3. Le **"Manuel opérationnel" socio-économique** a été tiré de l'étude socio-économique achevée en 2001. Il est destiné à simplifier l'analyse des facteurs socio-économiques par les directeurs de programme et les autres participants aux programmes de déminage. Le projet a été commandé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui a, en outre, demandé l'aide du CIDHG pour établir un programme de formation à l'intention des intéressés.

4. **L'étude sur la communication dans les programmes de sensibilisation au danger des mines et le manuel sur l'amélioration de la communication dans les programmes de sensibilisation au danger des mines** offrent aux praticiens des conseils simples sur la façon d'améliorer la communication dans ces programmes de sensibilisation et d'éducation à ce danger (Mine Risk Education, MRE). Le projet a été commandé par le Département d'Etat des Etats-Unis.

5. **L'étude sur le matériel de lutte antimines et les besoins opérationnels globaux** passe en revue les besoins en matériel des organismes d'action antimines et établit une liste prioritaire de besoins opérationnels globaux qui pourraient profiter d'une amélioration des matériels, processus et procédés. L'étude, demandée par l'UNMAS, est financée par le Royaume-Uni.

Nouvelles publications (en anglais):

- Socio-Economic Approaches to Mine Action: Operational Handbook (ISBN 92-1-126146-5)
- Communication in Mine Awareness Programmes (ISBN 2-88486-001-6)
- Improving Communication in Mine Awareness Programmes (handbook) (ISBN 2-88487-002-4)
- Mine Action Equipment: Study of Global Operational Needs (ISBN 2-88487-004-0)
- Explosive Remnants of War – A Threat Analysis (ISBN 2-88487-003-2)
- Explosive Remnants of War – Undesired Explosions in Ammunition Stockpiles (ISBN 2-88487-006-7)

6. **L'étude sur les débris explosifs de la guerre - une analyse de risque** évalue les menaces d'explosion sur les terrains où ont eu lieu des conflits, afin de mettre au point des méthodes permettant d'identifier objectivement le risque pour les communautés en fonction des types de munitions. Cette étude a été préparée pour la Réunion du groupe gouvernemental d'experts de la CCW, conjointement avec le Comité International de la Croix-Rouge (CICR); elle a été financée par le Royaume-Uni.

7. **L'étude sur les débris explosifs de guerre et les explosions involontaires dans les stocks de munitions** contribue à évaluer les risques que présentent les stocks de munitions et les entrepôts, et donne des informations générales pour aider les Etats parties à prendre une décision sur la question de savoir si les stocks et les entrepôts de munitions préoccupent à juste titre le groupe d'experts gouvernementaux (qui se réunit aux termes de la CCW) et si celui-ci devrait avoir des discussions sur les débris explosifs de guerre. L'étude a été présentée à la CCW et diffusée en décembre 2002. Le financement a été assuré par le Royaume-Uni.

8. **L'étude sur les avantages d'une coopération interarmées dans la lutte antimines** cherche à estimer la valeur à long terme de la formation interarmées. Le rapport sur ce projet avait été commandé au Département d'Etat des Etats-Unis auquel il a été soumis.

Projets en cours

9. **L'étude sur l'équipement mécanique de déminage** se propose de définir l'efficacité et le rapport coût-efficacité des divers matériels de déminage. Une série d'étude de cas et de missions ont été menées dans les pays affectés par la présence de mines sur leur territoire. Des rapports initiaux sur ce projet multifacettes ont été rédigés et les résultats ont été présentés au groupe d'étude compétent constitué d'utilisateurs. Un modèle informatisé de coût-efficacité et de comparaison a été mis au point et envoyé à un petit groupe d'experts pour évaluation. L'étude demandée par l'UNMAS est financée par la Norvège, le Royaume-Uni et la Suède.

10. **L'étude sur l'utilisation des organisations militaires dans les projets humanitaires de lutte contre les mines** porte sur la possibilité pratique d'utiliser des organisations militaires, tant internationales que locales, dans toutes les formes que cette lutte peut revêtir. Le projet a atteint le stade final de rédaction et est soumis à un examen final. L'étude a été demandée par l'UNMAS et elle est financée par la France, le Royaume-Uni et l'UNMAS.

11. **L'étude sur le développement d'organisations locales d'action antimines** traite essentiellement de la meilleure façon de créer les conditions nécessaires à la formation de telles organisations dans les pays infestés de mines. Ce projet est parvenu au stade de la rédaction finale et doit faire l'objet d'une dernière révision. L'étude a été demandée par l'UNMAS et le PNUD et elle est financée par l'Italie, le Royaume-Uni et l'UNMAS.

12. **L'étude sur la mise au point de directives pour la création de cadres législatifs et de structures nationales de gestion** aidera les pays intéressés à établir des programmes nationaux efficaces d'action antimines. L'étude est encore au stade de projet; trois autres pays seront étudiés et analysés. L'étude

sera alors soumise à un dernier examen, qui est prévu pour le printemps 2003. Ce projet, demandé par le PNUD, est financé par le Royaume-Uni.

13. **L'étude sur l'évaluation des programmes de terrain** établira un cadre général et une méthodologie type pour les évaluations sur le terrain, à l'usage interne du CIDHG comme aussi d'autres institutions. Tout en tenant compte de la diversité de tous ces programmes, ce cadre permettra une approche plus formelle de l'évaluation, facilitant ainsi les activités de suivi ainsi que la comparaison entre les programmes. Les premières recherches générales sont terminées, et une estimation des méthodes disponibles et appropriées sera présentée au printemps 2003. Cette étude, demandée par l'UNMAS, est financée par ce service et par le Royaume-Uni.

Etudes prévues

14. **L'étude sur l'utilisation de la détection à distance dans l'action antimines** se propose d'aider les directeurs de programme à obtenir des données et des images par satellite et par avion qui soient à la fois appropriées et d'un coût abordable. Cette étude a été inscrite dans le Catalogue des projets des Nations Unies. On attend un financement par les donateurs.

15. **L'étude sur les symboles de l'action antimines** portera sur la nécessité d'établir des symboles types sur les cartes et produits dérivés pour représenter les risques humanitaires, améliorer les informations fournies sur les cartes d'évaluation des menaces et les calques produits par un logiciel de gestion de l'information. L'étude examinera aussi le besoin d'autre type d'information graphique tel que l'analyse du terrain. Ce projet a été ajourné dans l'attente d'un partenaire adéquat.

Le soutien et l'assistance opérationnelle

16. La deuxième grande mission du Centre consiste à offrir soutien et assistance opérationnels aux activités et programmes d'action antimines en cours, notamment ceux qui sont administrés par les Nations Unies ou qui bénéficient de son appui. Plusieurs activités nouvelles ont été entreprises depuis le début de l'année.

Le Système de gestion de l'information pour l'action antimines (IMSMA)

17. L'un des grands problèmes du déminage humanitaire est l'absence d'information exacte sur les régions infestées par les mines. L'information demeure un élément essentiel durant tout le processus de déminage. Pour faciliter la collecte et le traitement d'informations pertinentes, le CIDHG offre le Système de gestion de l'information dans la lutte contre les mines (IMSMA). Utilisant l'informatique courante, IMSMA couvre la collecte d'informations, l'enregistrement de données, l'établissement de cartes et les besoins d'analyse des centres d'action antimines sur le terrain. De plus, il facilite l'établissement de priorités pour les futures activités de déminage, l'allocation des ressources pour la sensibilisation aux risques présentés par les mines, etc. Le projet IMSMA est mené par le CIDHG en étroite coopération avec l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, les Nations Unies et les utilisateurs sur le terrain.

18. Pendant la période considérée, le Centre a procédé à de **nouvelles installations d'IMSMA** en Colombie, en République démocratique du Congo et au Guatemala. Des organisations tierces ont installé IMSMA en Arménie (SAC-Star Mountain), au Sri Lanka (PNUD-HALO) et au Soudan (VVAf).

19. Au total, l'IMSMA a été installé dans 28 programmes de terrain menés dans le monde entier. D'autres versions sont utilisées dans divers lieux de formation aux Etats-Unis, en France, au Royaume-Uni et en Suisse.

20. Le Centre a commencé également à donner suite à son initiative de **Centre régional de soutien** (RSC). La tâche première de ces Centres - qui ne comptent qu'une seule personne - est d'offrir un soutien à l'utilisateur de premier niveau, dont la formation sur place, des conseils techniques et l'entretien aux utilisateurs de l'IMSMA dans une région donnée. De plus, ils organisent des réunions et des cours de formation à l'intention des utilisateurs régionaux. Enfin, ils facilitent les contacts entre les pays intéressés et le CIDHG.

21. Le **RSC Amérique latine**, le premier de ces Centres, a été créé à Managua (Nicaragua), en janvier 2002. Pendant sa première année d'existence, il a effectué 20 visites sur place, assuré plus de six semaines de formation locale et soutenu des opérations dans neuf pays (Argentine, Chili, Colombie, Equateur, Etats-Unis, Guatemala, Honduras, Panama, Pérou). Le RSC a aidé l'équipe de l'IMSMA à accueillir le test pilote de la version 3.0 de l'IMSMA (voir paragr. 26 ci-après). Ainsi, la première installation opérationnelle de cette nouvelle version de l'IMSMA a été faite au Nicaragua en novembre. Le RSC Amérique latine coopère étroitement avec l'Organisation des Etats Américains (OEA).

22. Le **RSC Europe-Asie centrale** a commencé à s'installer après la nomination du coordinateur régional, en décembre 2002. Les bureaux du CIDHG à Genève lui apporteront leur soutien, qui est facilité par la proximité des zones visitées.

23. En 2002, le Centre a entrepris de transférer les services de formation et d'installation de l'IMSMA de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich au groupe de soutien créé au CIDHG, conformément au concept de régionalisation. Ce transfert sera terminé en automne 2003.

24. Pendant la période examinée, **une formation et des conseils techniques** ont été dispensés aux utilisateurs de l'IMSMA en Afghanistan, en Albanie, en Azerbaïdjan, en Colombie, en Equateur, en Ethiopie, au Guatemala, au Liban, en Mozambique, au Nicaragua et en Somalie.

Au 31 décembre 2002, l'IMSMA était exploité dans les pays suivants:

Afrique

République démocratique du Congo, Erythrée, Ethiopie, Mozambique, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Soudan, MINUEE (ZTS)

Amériques

Colombie, Equateur, Guatemala, Nicaragua, Pérou

Asie

Afghanistan, Arménie, Azerbaïdjan, Cambodge, Liban, Ossétie du Nord (Fédération de Russie), Sri Lanka, Thaïlande, Yémen

Europe

Albanie, Chypre, Kosovo, Macédoine (FYROM)

Programmes de formation

Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Suisse

25. Le Centre a organisé six **cours centraux de formation à l'IMSMA**, dont :

- a) un « cours de formation pour formateurs », suivi par 12 participants représentant sept organisations de quatre pays, a eu lieu à Genève en février;
- b) le premier « atelier régional IMSMA » à Tirana (Albanie). Ce cours a été suivi par 8 stagiaires de quatre pays différents;
- c) un « cours de formation avancé » pour 7 utilisateurs venus de quatre pays différents;
- d) deux cours de formation à l'IMSMA dans le cadre du Partenariat pour la paix (PpP) de l'OTAN. Ce cours a été offert par le gouvernement suisse aux Etats membres du PpP et aux Etats déjà utilisateurs de l'IMSMA. Le premier cours (cinquième de cette série) a eu lieu en mai et a réuni 14 stagiaires de 11 pays. Le second (sixième de la série) a eu lieu en novembre, avec la participation de 10 stagiaires de 5 pays.
- e) une mise à jour d'une semaine du cours de formation pour formateurs, suivi par 10 participants représentant 5 organisations et 4 pays, en décembre. Ce cours a porté sur l'installation, les procédures et les fonctions de la nouvelle version 3.0 (voir paragr. 26 ci-après).

26. La mise au point de la **version 3.0 de l'IMSMA** (en anglais) a pris fin en décembre. Elle comprend une installation complète et un protocole d'essai. Le CIDHG commencera à distribuer ce nouveau logiciel au début de 2003. L'installation sur place et le soutien à la formation seront assurés par l'équipe de formation du Centre dans tous les postes sur le terrain qui demandent à être modernisés et dans toutes les nouvelles installations du système. Le programme de modernisation devrait être achevé en automne 2003. La nouvelle version comprend le moteur de données pour serveur SQL, ainsi qu'une fonction de sensibilisation au risque des mines.

27. La **traduction** de la version 3.0 est en bonne voie. Fondées sur la version 2.2 diffusée en 2002 en espagnol, français et portugais, les versions modernisées devraient être prêtes en été 2003.

28. Le gouvernement suisse assure le financement de ces tâches fondamentales de mise au point et de soutien de l'IMSMA.

29. Outre l'IMSMA, le **projet XML** constitue la seconde activité par ordre d'importance du Centre dans le domaine de la gestion de l'information. Il vise à fournir un mécanisme pour l'échange de données dans la communauté d'action antimines, ainsi qu'entre les parties intéressées et dans des domaines extérieurs à la lutte contre les mines. Il pourrait s'adresser au HCR, à l'OMS, à l'UNICEF et à d'autres organisations de secours humanitaire. Les travaux ont été achevés, et une première version du « cahier des charges maXML » a été présentée. Les activités relatives à l'initiative XML seront poursuivies au titre du projet pilote XML mentionné au paragraphe 30 ci-après. Le projet a été financé par le Département d'Etat des Etats-Unis.

30. Le **projet pilote XML** contribuera aux travaux en cours sur l'harmonisation des données relatives à l'action antimines dans l'Europe du Sud-Est. Le projet pilote est en bonne voie, et l'examen délicat du projet de logiciel de soutien a été terminé en décembre. Les travaux sur le terrain doivent commencer au début de 2003. Ce projet est financé par le Fonds Fiduciaire International (International Trust Fund, ITF).

Les normes internationales de lutte contre les mines (IMAS)

31. Les normes internationales de lutte contre les mines (IMAS), préparées par le CIDHG sous mandat confié par l'UNMAS, offrent aux praticiens et aux donateurs un cadre actualisé des prescriptions techniques et des procédures pour une action antimine sûre et efficace. Au total, 27 IMAS ont été approuvées à la fin 2002 par la commission compétente des Nations Unies. Cinq nouvelles IMAS sont en cours d'élaboration (voir paragr. 35 ci-après).

32. Le CIDHG a également apporté une assistance au groupe de travail CEN 126 de l'Union européenne, sur les normes de l'action antimines relatives aux compétences des organisations locales de déminage et contiennent une première tranche de normes sur les tests de matériel et leur évaluation.

33. Le Centre a poursuivi son **programme de diffusion des IMAS**, qui consiste en une série d'ateliers, de séminaires et d'exercices de rédaction destinés à assurer une compréhension et une application appropriées des nouvelles normes. Des séances d'information ont été organisées en Afrique, en Amérique centrale, en Amérique du Sud, en Europe, au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est. Ce programme, mené au nom de l'UNMAS, est financé par le Royaume-Uni.

34. Pendant la période examinée, des séances d'information ont été organisées :

- a) le cours Cranfield pour les directeurs de programme antimines en Slovénie, en février, et à Cranfield, en août;
- b) l'atelier UNICEF de sensibilisation au risque des mines à Lyon, en mars;
- c) la conférence mondiale sur l'élimination des explosifs — EOD (EXPLO 2002) au Royaume-Uni, en avril;
- d) la conférence suédoise EOD sur l'Ecole d'action antimines, en avril;
- e) la conférence régionale d'action antimines en Asie du Sud-Est parrainée par le Centre d'action antimines thaï, en mai;
- f) la réunion d'information sur l'action antimines parrainée par le Royaume-Uni dans le cadre du PpP de l'OTAN, en juin;
- g) l'atelier du Centre d'action antimines Canada-Arménie, en octobre 2002;
- h) le groupe de travail OTAN-EOD à Bruxelles, en novembre.

35. Les travaux se sont poursuivis sur **la mise au point de nouvelles IMAS**. Cinq nouvelles normes sont actuellement en préparation, notamment :

- a) les IMAS sur les contrats;
- b) les IMAS sur la formation;
- c) les IMAS sur la gestion de l'information;
- d) les IMAS sur l'évaluation ;
- e) les IMAS sur la mise en place d'un programme national.

Ces projets de nouvelles règles seront soumis au Conseil de révision des IMAS au printemps 2003. En outre, les travaux continuent sur la définition des normes mécaniques.

La diffusion d'informations techniques

36. Le CIDHG a continué de mettre au point et de diffuser des **notes techniques pour l'action antimines** (Technical Notes for Mine Action, TNMA), qui sont des documents consultatifs/informatifs destinés à accompagner ou à compléter les séries d'IMAS, ou à constituer une source indépendante d'information. Elles offrent des principes, conseils et informations pertinents pour telle ou telle norme IMAS ou tel ou tel sujet technique. Les TNMA ont un caractère consultatif et sont fondées sur les meilleures pratiques disponibles actuelles, les commentaires techniques et les informations reçues du terrain. On peut les obtenir en consultant le site CIDHG (www.gichd.ch) ou le site des Nations Unies (www.mineaction.org).

37. De plus, le Centre administre le projet de **rapports TRITON**, qui contiennent des informations sur les cas où des munitions (en particulier des engins de circonstance et des pièges) ont été utilisées dans des situations post-confliktuelles. Ces rapports traitent aussi des incidents concernant l'emploi d'engins non explosés et de mines récupérés en association avec des systèmes complexes d'initiation. Ces tendances présentent une sérieuse menace pour les organisations de déminage qui pourront avoir à les désamorcer. Les rapports TRITON constituent un système d'avertissement pour les démineurs et les équipes EOD face aux futurs dangers potentiels. Les rapports TRITON peuvent être obtenus en s'adressant au Centre d'information sur l'action antimines, James Madison University (www.hdic.jmu.edu).

38. Les rapports TRITON continuent à être diffusés tous les mois et ont gagné le soutien de la communauté antimines. Le projet sera poursuivi jusqu'en 2004 si son financement est assuré.

La technologie de déminage

39. Le Centre a établi un **catalogue de matériel mécanique** très complet. Ce programme a été demandé par l'UNMAS et financé par l'Allemagne. Une première édition a été distribuée en janvier, et la seconde édition sera disponible au début de 2003.

Notes techniques (disponibles en anglais) :

- TNMA 01.10/01:
Guide to Technical Notes for Mine Action
- TNMA 07.30/01: Accreditation of mine action organisations – application documentation
- TNMA 08.20/01:
PMN 3 anti-personnel mine – technical description
- TNMA 09.10/01:
PROM 1 – Metal detector warning
- TNMA 09.30/01:
EOD clearance of armoured fighting vehicles (AFV)
- TNMA 09.30/02:
Clearance of depleted uranium (DU) hazards
- TNMA 09.30/03:
Guidance on liquid propellant fuelled systems
- TNMA 09.30/04:
Fuel air explosive (FAE) systems
- TNMA 09.50/01:
Guide to mechanical mine clearance/ground preparation using commercial tractors and front loaders
- TNMA 10.10/01:
Environmental management during mine and UXO clearance operations
- TNMA 10.20/01: Estimation of explosion danger areas.

40. Le Centre a finalisé la première édition du **catalogue des détecteurs de métaux**. Ce catalogue, disponible au printemps 2003, est le fruit d'un projet également financé par l'Allemagne.

Les chiens détecteurs de mines

41. Le programme de recherche sur les chiens détecteurs de mines mené par le Centre aborde les problèmes sous plusieurs aspects. Il comprend l'élaboration de normes des Nations Unies pour l'accréditation, la formation, l'évaluation et l'utilisation de chiens détecteurs de mines, ainsi que d'amples recherches sur l'utilisation de ces animaux. Ce programme conduira à une meilleure utilisation de ces chiens grâce à des connaissances accrues sur les aspects délicats de leur intervention. Le programme a été demandé par l'UNMAS et financé par l'Allemagne, les Etats-Unis, la Norvège, le Royaume-Uni, la Suède et l'UNMAS.

42. L'étude sur les **rares les plus appropriées de chiens détecteurs de mines et l'amélioration de la qualité de ces races** est achevée. Elle précise et examine les caractéristiques essentielles et secondaires de ces chiens, et signale l'existence d'une autre race propre à l'élevage et au dressage, à savoir le Drever suédois.

43. Le projet sur les **essais effectués avec des Drever suédois** résulte de la connaissance du CIDHG que d'autres races devraient être utilisées pour la détection des mines. Aussi le Centre a-t-il acheté huit Drever qu'il a remis à des centres de dressage. Deux organisations, l'une sud-africaine et l'autre norvégienne, sont actuellement en train d'élever et de dresser ces Drever. Les résultats préliminaires sont très prometteurs et suscitent un grand intérêt pour cette race dans les autres organisations.

44. Plusieurs études du programme sur les chiens détecteurs de mines ont été achevées et sont réunies dans un **livre** qui sera publié au printemps 2003. Il contiendra :

- a) une analyse de la théorie appliquée au dressage des chiens, fondée sur l'expérience pratique,;
- b) une présentation des méthodes de dressage ayant obtenu des succès, tel que le programme de socialisation des chiots, le recours à la méthode REST (détection olfactive à distance des explosifs) et la formation des chiens à la détection des fils-pièges;
- c) les grandes lignes des qualifications nécessaires à l'organisation du dressage;
- d) un examen des programmes spéciaux, comme le système Mechem REST de détection des explosifs et des drogues et le projet belge APOPO sur les rats;
- e) une analyse de la théorie et de la pratique de la détection olfactive.

45. Le **projet de chiens détecteurs de mines en Afghanistan** vise à préciser les raisons pour lesquelles les chiens échouent parfois à détecter les mines. Pour établir si ce sont les erreurs des chiens ou celles de leurs maîtres, ou encore une absence d'odeur, qui conduisent à ces échecs, une étude a porté sur l'analyse chimique des échantillons de sol, l'observation du comportement des chiens dans des champs de mines tests et des informations climatiques détaillées. Le programme a été suspendu après le 11 septembre 2001, puis révisé, sans que ses objectifs soient modifiés. Le premier essai avec les chiens et

l'échantillonnage des sols a eu lieu en octobre 2002. L'étude a été commandée par l'UNOCHA, et les résultats finaux sont attendus pour la fin de l'année 2003.

46. Le **projet d'application de la méthode REST à la réduction de la superficie minée par détection olfactive** vise à établir si cette méthode, déjà utilisée avec succès pour le contrôle des routes, peut servir à la réévaluation à la baisse de la superficie minée. Des tests impliquant plus de 4000 filtres sont en cours en Angola, et les résultats de multiples échantillonnages de sols et analyses de filtres sont examinés. Les conclusions définitives sont attendues pour le milieu de l'année 2003.

47. Le **projet REST avec des rats** vise à déterminer si ces animaux sont aussi aptes, voire plus aptes que les chiens à analyser les filtres REST. Les résultats provisoires indiquent que les rats réussissent au moins aussi bien que les chiens à détecter une faible concentration d'odeurs. Les rats conviennent bien aussi à la détection olfactive des explosifs (REST). L'étude finale est en préparation et sera disponible au printemps 2003.

48. Le **projet sur le taux de décomposition des mines et sur un modèle informatisé** vise à déterminer le taux de suintement de 30 types de mines terrestres différents. Les résultats apporteront un élément important aux recherches en cours sur la prévision des effets des facteurs environnementaux sur les vapeurs dégagées à la surface du sol par les mines terrestres. Les taux de décomposition seront analysés à partir des mines utilisées en Angola, en Bosnie-Herzégovine et en Tanzanie. De plus, on a commencé à mettre au point un modèle informatisé. Les résultats finaux de ces études sont attendus vers le milieu de l'année 2003.

49. Le Centre a mis au point des **normes et directives concernant les chiens détecteurs de mines** qui ont été approuvées comme partie du paquet IMAS par la commission compétente des Nations Unies en décembre 2002 (voir paragr. 31 ci-dessus).

50. Le Groupe consultatif externe du Programme de recherche sur les chiens détecteurs de mines a souhaité soutenir la **diffusion des normes IMAS** y relatives, et le CIDHG a institué un Comité de soutien à l'application des normes (Standards Implementations Support Committee, SISC) pour aider certains pays. Les phases initiales d'évaluation ont été achevées en Afghanistan, au Cambodge et en Croatie. De nouvelles missions d'évaluation sont prévues en Bosnie-Herzégovine; une mission en Erythrée a été annulée en raison de changements apportés au programme des Nations Unies.

51. Enfin, le CIDHG a **évalué les programmes concernant les chiens détecteurs de mines** en Angola, au Cambodge et en Mozambique pour les autorités nationales de ces pays ou pour les donateurs. De plus, l'UNMAS a demandé l'envoi d'une mission de planification au sud du Soudan qui sera entreprise au début de 2003.

Les déploiements

52. Le CIDHG a envoyé un membre de son personnel pour deux missions à Jénine (sur la rive occidentale du Jourdain) et dans la bande de Gaza afin d'appuyer l'Office suédois de services de secours (Swedish Rescue Service Agency, SRSA) à la fin avril-début mai. Il s'agissait d'apporter aux Nations Unies à Jénine un soutien immédiat pour l'élimination des explosifs et de donner à l'Union européenne une évaluation des menaces constituées par ces explosifs

sur la rive occidentale et à Gaza. Il en est résulté une troisième mission, en août-septembre, pour aider l'Union européenne à mettre au point des procédures opérationnelles permanentes et à mettre sur pied une organisation et une structure relevant de l'Autorité palestinienne chargées de l'élimination des explosifs.

L'évaluation et l'appréciation

53. Le Centre offre aussi ses services aux gouvernements, aux Nations Unies et aux autres organisations intéressées pour évaluer des projets et programmes, ou des éléments de ceux-ci. Le Centre suit une méthodologie impartiale, indépendante et transparente et le personnel envoyé dans ces missions travaille de manière aussi ouverte et transparente que le permet le cadre établi par les organisations et programmes en cause.

54. Pendant la période examinée, le CIDHG a :

- a) évalué les programmes de sensibilisation aux risques présentés par les mines de la FINUL (Liban) et du Centre thaï de l'action antimines (TMAC);
- b) évalué les programmes de sensibilisation et la stratégie nationale d'action antimines du gouvernement de la Colombie;
- c) évalué le projet du PpP (OTAN) de destruction des stocks de munitions en Albanie, à la demande du gouvernement du Canada;
- d) évalué et apprécié le secteur angolais de l'action antimines, au nom du PNUD;
- e) évalué le programme d'action antimines de la Fondation Sta. Barbara en Somalie, au nom du gouvernement de l'Allemagne;
- f) évalué le projet FFG — matériel mécanique de déminage en Bosnie-Herzégovine — au nom du gouvernement de l'Allemagne;
- g) évalué les programmes financés par l'Allemagne en Erythrée, les programmes de chiens détecteurs de mines au Yémen et des programmes d'action antimines en Ethiopie, au nom du gouvernement de l'Allemagne;
- h) évalué les programmes de Norwegian People's Aid (NPA) — chiens détecteurs de mines — en Mozambique et en Angola;
- i) entrepris trois évaluations - appréciations du programme « chiens détecteurs de mines » du Centre d'action antimines du Cambodge (Cambodia Mine Action Centre, CMAC), au nom du Swedish International Development Agency (SIDA);
- j) participé à une évaluation — avec la NPA et le Mines Advisory Group (MAG) — de la faisabilité d'un soutien aux programmes locaux d'action antimines dans certaines régions du Sri Lanka;
- k) évalué la faisabilité d'un système de tests et d'accréditation des chiens détecteurs en Afghanistan;
- l) effectué une évaluation et une appréciation du plan pilote régional d'action antimines en Croatie, au nom du PNUD.

Les activités de conseil

55. Les membres du personnel du Centre ont notamment :

- a) analysé la menace des débris explosifs de guerre pour le CICR;
- b) donné des avis techniques aux conférences des experts gouvernementaux de la CCW (mai, juillet, décembre);

- c) donné des avis sur des aspects du déminage à l'organisation APOPO en Belgique;
- d) participé à deux réunions consultatives de l'Union européenne de déminage (UEDEM 2);
- e) participé au Comité exécutif de la NPA sur l'Angola, afin d'améliorer et de rationaliser le concept local de déminage opérationnel;
- f) soutenu le gouvernement de l'Angola dans sa tentative de rétablissement d'une capacité centralisée d'action antimines;
- g) tenu un séminaire d'une journée au centre militaire de dressage des chiens en Afrique du Sud, relatif aux questions de dressage;
- h) donné des avis sur les moyens de communication utilisés pour sensibiliser aux risques présentés par les mines et participé à un atelier sur la question au Soudan; à la demande de la Sudan Campaign to Ban Landmines et de l'UNMAS;
- i) accueilli un séminaire de deux jours sur les techniques de collecte, de contrôle et de diffusion des données à l'Université James Madison;
- j) fait divers exposés au cours de formation des directeurs de l'action antimines de Cranfield;
- k) effectué une évaluation technique du projet de destruction de PFM-1 en Ukraine, conjointement avec la Commission européenne;
- l) apporté un soutien technique à l'Etat-major suisse pour la mise au point et la conduite d'un cours sur la récupération sûre et la destruction des munitions et explosifs retrouvés après de petites opérations de désarmement;
- m) fait un exposé au groupe de travail de l'OTAN sur l'équipement de protection personnelle pour le déminage, sur les IMAS et les bases de données relatives aux accidents de déminage (Etats-Unis);
- n) mené une mission de consultation à l'Ecole de déminage humanitaire sous-marin (Monténégro);
- o) donné des avis sur le module de formation du CICR sur la sensibilisation aux risques en participant à un atelier sur cette question en Bosnie-Herzégovine, à la demande du CICR;
- p) assuré un soutien technique à la Conférence internationale du Rotary, notamment en présidant les groupes de discussion sur la sensibilisation aux dangers présentés par les mines et autres questions y relatives, à la demande du Département d'Etat des Etats-Unis;
- q) participé à la conférence d'été du Forum nordique de recherche sur le déminage et fait des exposés sur la technologie de détection des vapeurs et les méthodes d'évaluation (Stockholm);
- r) donné des avis sur divers aspects de la recherche au séminaire du Forum nordique de recherche sur le déminage (Trondheim, Norvège);
- s) donné des conseils techniques au gouvernement de l'Ukraine pour la mise au point de propositions de projets à l'OTAN et à l'Union européenne pour un institut de formation à l'action antimines et à la sécurité au Centre de formation du PpP de l'OTAN à Lviv.

Réunion internationale des directeurs et conseillers de programmes de déminage

56. La cinquième Réunion internationale des directeurs et conseillers de programmes de déminage, organisée par l'UNMAS, a eu lieu dans les locaux du Centre du 25 au 28 février 2002; elle a rassemblé les représentants de 24 pays affectés par la présence de mines, d'institutions des Nations Unies, de la Banque mondiale, d'ONG et d'observateurs. Les 163 participants ont échangé des

vues sur les stratégies actuelles d'action antimines, analysé des problèmes dans le domaine de la gestion de l'information sur les mines, et traité de questions liées aux IMAS et aux efforts de sensibilisation. De plus, les participants ont été mis au courant des derniers développements de la technologie et de la recherche, et procédé à des échanges d'expériences. Les participants ont également défini les thèmes des recherches futures.

57. La réunion a permis aux pays donateurs de rencontrer directement les directeurs de programmes responsables de l'action antimines dans les pays affectés et d'envisager avec eux des solutions. La version 2002 du Catalogue des projets liés aux mines a également été lancé officiellement à cette occasion.

58. Outre sa contribution technique et logistique, le CIDHG a pris à sa charge les frais de voyage et de séjour de 44 participants des 23 programmes nationaux d'action antimines soutenus par les Nations Unies.

La Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel

Le programme de travail entre les sessions 2001-2002

59. Le Centre a continué d'apporter son soutien traditionnel au programme de travail intersessionnel arrêté par les Etats parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, en accueillant et soutenant le travail des Comités permanents. De plus, après la création en janvier 2002 de l'Unité d'appui à l'application de la Convention (ISU), il a renforcé ses services aux coprésidents des Comités permanents en vue de la préparation des programmes de réunions et fait parvenir aux participants des informations détaillées sur ce sujet. Plus de 470 participants ont suivi les réunions des Comités permanents en janvier, et plus de 440 en mai.

L'Unité d'appui à l'application de la Convention (ISU)

60. Conformément au mandat confié par les Etats parties à la Convention en septembre 2001, l'Unité est devenue opérationnelle en janvier 2002. Pendant la période examinée dans le présent rapport, elle a notamment :

- a) contribué aux travaux du Comité de coordination, notamment en soutenant les efforts pour assurer et améliorer la pertinence du Programme de travaux entre les sessions;
- b) offert des avis professionnels et une assistance au président de la 3^{ème} Assemblée des Etats parties sur tous les aspects de ses tâches. De plus, l'Unité s'est associée aux efforts du président pour préparer la 4^{ème} Assemblée des Etats parties, d'une part en veillant à la remise en temps utile des projets de documents à toutes les parties et, d'autre part, en mettant au point un site web sur cette 4^{ème} Assemblée ;
- c) commencé à être reconnue par les Etats parties et d'autres intéressés comme un moyen d'obtenir en temps utile des informations complètes sur la Convention et sa mise en application. L'Unité a répondu à des douzaines de demandes de renseignements émanant des Etats, qu'ils soient ou non parties à la Convention, et à d'autres intéressés; elle a amélioré le contenu du site web du CIDHG relatif à la Convention et

fait des exposés sur la mise en application de celui-ci à l'occasion de divers ateliers et séminaires.

61. Conformément à son mandat, l'Unité a commencé à établir un service de documentation et à rendre accessibles les documents relatifs à la conclusion et à la mise en application de la Convention.

62. Depuis la 4^{ème} Assemblée des Etats parties et conformément aux décisions prises alors, l'Unité a encouragé les Etats parties dont le territoire est infesté de mines à tirer pleinement parti des occasions offertes par les mécanismes d'application de la Convention et à partager des informations sur les défis à relever, les plans et l'ordre de priorité pour une assistance. A cet égard, sur l'invitation de divers Etats parties et organisations, l'Unité a entrepris un effort de communication lors de conférences intéressant principalement des régions comme le Sud de l'Afrique et le Sud-Est de l'Europe.

63. Un Fonds d'affectation spécial pour les activités de l'Unité, prévu aux termes du mandat de celle-ci, a été créé vers la fin 2001. Au 31 décembre 2002, les gouvernements de l'Afrique du Sud, de l'Australie, de la Belgique, du Canada, de l'Irlande, de l'Italie, du Mexique, de la Norvège et des Pays-Bas y avaient apporté une contribution.

Le programme de parrainage

64. Le Centre a continué d'administrer, au nom d'un groupe de donateurs, le programme de parrainage qui facilite une large participation aux réunions portant sur la Convention. Ce programme a permis à :

- a) 68 délégués et orateurs invités de 39 pays affectés par la présence de mines sur leur territoire de participer aux réunions des Comités permanents en janvier 2002;
- b) 72 délégués et orateurs invités de 39 pays affectés par la présence de mines sur leur territoire de participer aux réunions des Comités permanents en mai 2002;
- c) 81 délégués de participer à la 4^{ème} Assemblée des Etats parties en septembre 2002.

65. Le groupe de donateurs comprend la Belgique, le Canada, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse. L'Allemagne et l'Autriche se sont joints au groupe en 2002.

Direction et organisation

Le Conseil de fondation

66. Le Conseil de fondation a tenu sa première réunion pour 2002 le 6 juin. Il a approuvé le rapport annuel 2001, ainsi que les comptes du Centre pour 2001. Le Conseil a également examiné le projet de stratégie 2003-2005; il a reçu des informations sur les directives du Centre concernant le lancement d'études et la mise en oeuvre de ses projets.

67. Lors de la seconde réunion, le 6 décembre, il a adopté notamment la stratégie 2003-2005, qui remplace le document du 28 mai 2000. De plus, il a ap-

prouvé le budget du Centre pour 2003 et autorisé son président à signer, en son nom, l'accord négocié avec le gouvernement de la Suisse sur le statut du Centre.

Le Conseil consultatif

68. Le Conseil consultatif s'est réuni pour la première fois en 2002 le 25 janvier. Il a examiné la stratégie suivie depuis 2000. Les participants ont été informés des recherches menées actuellement par le Centre et ont donné leur avis sur la mise au point d'une méthodologie du CIDHG pour ses études.

69. La deuxième réunion du Conseil consultatif a eu lieu le 13 septembre. Les participants ont examiné la stratégie du Centre pour les années 2003-2005; ils ont été informés des recherches en cours et des activités d'assistance opérationnelle. De plus, le Centre a mis à jour le programme IMSMA.

Les accords de coopération

70. Un protocole d'accord a été signé en avril entre le PNUD et le Centre. Il constitue un cadre de coopération et facilite la collaboration dans des domaines d'intérêt mutuel.

L'organisation interne

71. Le 12 juillet, M. Paddy Blagden, directeur technique, a pris sa retraite. M. Blagden avait travaillé au Centre depuis sa création, en 1998. Il a été remplacé par M. Ian Mansfield, anciennement chef de l'équipe de déminage du PNUD, à New York, et désormais directeur des opérations à Genève.

72. Pendant la période examinée, deux officiers détachés ont achevé leur mandat de deux ans au Centre : le lieutenant-colonel Fabrice Delaître (France) et M. Alan Bryden (Royaume-Uni). Le gouvernement de la France et celui du Royaume-Uni sont convenus de maintenir leur appui en détachant du personnel : le lieutenant-colonel Delaître a été remplacé par le lieutenant-colonel Jean-Paul Rychener, qui a pris ses fonctions en août pour une période de trois ans; M. Paul Ellis (Royaume-Uni) est arrivé au Centre en avril pour une période de deux ans.

73. Le Centre comptait, à la fin de 2002, 27 (fin 2001 : 23) employés permanents, dont 5 détachés par les gouvernements de l'Allemagne, de la France, du Royaume-Uni, de la Suède et de la Suisse. Treize nationalités sont représentées au Centre (y compris les personnes ayant plus d'une nationalité : Suisse (12 personnes), Royaume-Uni (5), Etats-Unis (3), Canada (2), Nouvelle-Zélande (2), Allemagne, Australie, Chili, Colombie, France, Italie, Norvège, Suède.

Sous la présidence de M. Cornelio Sommaruga, le **Conseil de fondation** est composé de 23 membres représentant notamment l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Cambodge, le Canada, les Etats-Unis, la Finlande, la France, l'Italie, le Japon, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la République et Canton de Genève.

Le **Conseil consultatif** comprend 13 personnalités qui ont des activités à divers niveaux de la communauté internationale de lutte contre les mines. Le Conseil est présidé par le Directeur du Centre; il se réunit une fois par an et permet aux différents acteurs d'échanger points de vue et expériences avec le CIDHG.

Aperçu financier

Le budget général

74. Pour les activités inscrites dans le document sur la stratégie adopté par le Conseil de fondation le 26 mai 2000, le Centre annonce des dépenses d'environ 17 millions de francs suisses (CHF), dont un report d'environ CHF 4,9 millions sur les comptes de 2003. En conséquence, le Centre a utilisé environ CHF 7,8 millions pour couvrir les coûts de fonctionnement directs, dépensé quelque CHF 3 millions pour les salaires et contributions sociales. Une somme de près de CHF 1,3 million a été utilisée pour les services, l'administration et autres frais.

75. Pendant la période examinée, le Centre a reçu environ CHF 7,8 millions de la Suisse, CHF 2,3 millions du Royaume-Uni, près de CHF 1 million de la Suède, quelque CHF 0,9 million des Etats-Unis et un total proche de CHF 1,1 million de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne, du Canada, de la France, de l'Italie, du Liechtenstein et de la Norvège. En outre, plusieurs organisations des Nations Unies ont apporté une contribution totale voisine de CHF 0,4 million. Un montant de quelque CHF 0,3 million a été versé par diverses organisations, donations privées et autres sources. De plus, un total d'environ CHF 3,2 millions avait été reporté de l'année précédente. Ces sommes ne comprennent pas les contributions en nature, les détachements de personnel et autres soutiens fournis directement aux activités des projets.

76. Les comptes du Centre pour l'année 2002 font apparaître un solde positif de quelque CHF 5,398.

Le fonds du programme de parrainage

77. Le programme de parrainage se propose d'assurer une large représentation des pays affectés par la présence de mines sur leur territoire et d'autres pays aux réunions des Comités permanents dans le programme de travaux intersessionnels et aux réunions des Etats parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. Le programme, comme aussi le Fonds du programme de parrainage, sont administrés par le Centre au nom d'un groupe de donateurs. Les comptes se sont clôturés sur un solde positif de CHF 232,271, qui est reporté sur l'année 2003.

Le Fonds d'affectation spécial de l'ISU

78. Au 31 décembre 2002, le Fonds d'affectation spéciale destiné au soutien des activités de l'ISU a fait apparaître un solde positif de CHF 245,402, qui a été reporté sur les comptes pour 2003.

La vérification externe des comptes

79. Les comptes du Centre pour 2002, ainsi que le fonds du programme de parrainage et le fonds d'affectation spéciale de l'ISU, ont été vérifiés par Price-waterhouse Coopers, les vérificateurs externes des comptes nommés par le Conseil de fondation.

Liste des abréviations

CCW	Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination
CEN	Comité Européen de Normalisation
CHF	Franc(s) suisse
CICR	Comité International de la Croix-Rouge
CIDHG	Centre International de Déminage Humanitaire – Genève
CMAC	Cambodia Mine Action Centre
EOD	Elément opérationnel de déminage
FINUL	Force Interimaire des Nations Unies au Liban
FFG	Flensburger Fahrzeugbaugesellschaft
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
IMAS	International Mine Action Standards (Normes internationales de lutte contre les mines)
IMSMA	Information Management System for Mine Action (Système de gestion de l'information dans la lutte contre les mines)
ISU	Implementation Support Unit (Unité d'appuie à l'application de la Convention)
ITF	International Trust Fund (Fonds fiduciaire international)
MAG	Mines Advisory Group
MINUEE	Mission des Nations Unies en Ethiopie et en Erythrée
MRE	Mine Risk Education (Sensibilisation aux dangers des mines)
NPA	Norwegian People's Aid
OEA	Organisation des Etats Américains
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation non-gouvernementale
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PpP	Partenariat pour la Paix
REST	Remote Explosive Scent Tracing (Détection olfactive à distance des explosifs)
RSC	Regional Support Centre (Centre régional de soutien)
SAC	Survey Action Center
SIDA	Swedish International Development Agency
SISC	Standards Implementations Support Committee (Comité de soutien à l'application des normes)
SQL	Standard Query Language
SRSA	Swedish Rescue Service Agency
TMAC	Thai Mine Action Centre
TNMA	Technical Notes for Mine Action (Notes techniques pour l'action anti-mines)
UEDEM	Union européenne en déminage humanitaire
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNMAS	Service de lutte contre les mines des Nations Unies
UNOCHA	Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies
VVAF	Vietnam Veterans of America Foundation
XML	Extensible Mark-up Language